

ARRETE ARS/DERBP/N° 971-2021-11-05-00003/CSOS

Direction Evaluation et Réponse
aux Besoins des Populations
*Service Animation Territoriale en Santé
et Démocratie Sanitaire*

Fixant la composition
de la Commission Spécialisée de l'Organisation des Soins
de la Conférence de la Santé et de l'Autonomie
de la Guadeloupe, de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy

**LA DIRECTRICE GENERALE DE L'AGENCE
DE SANTE DE LA GUADELOUPE,
DE SAINT MARTIN ET DE SAINT BARTHELEMY
Chevalier de la Légion d'Honneur**

<<<>>>

Vu le code de la Santé Publique et notamment ses articles L1432-4, L.1442-1 à 3, D.1432-28 et suivants, R.1442-1 et D.1442-6 et suivants ;

Vu la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

Vu l'ordonnance n° 2010-331 du 25 mars 2010 portant extension et adaptation aux collectivités régies par l'article 74 de la constitution à la Nouvelle Calédonie, aux Terres Australes et Antarctiques françaises ainsi qu'à la Réunion et à la Guadeloupe des dispositions de la loi n° 2009-879 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

Vu l'ordonnance n° 2017-1179 du 19 juillet 2017 portant extension et adaptation outre-mer de dispositions de la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé ;

Vu le Décret n° 2010-345 du 31 mars 2010 portant adaptation des dispositions réglementaires prises pour l'application du titre III du livre IV du code de la santé publique à la Guadeloupe, à la Réunion, à Mayotte, à Saint Barthélemy, à Saint Martin et à Saint Pierre et Miquelon ;

Vu le décret n° 2010-348 du 31 mars 2010 relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;

Vu le décret n° 2010-765 du 7 juillet 2010 portant adaptation des dispositions réglementaires prises pour l'application du titre III du livre IV du code de la santé publique à la Guadeloupe, à la Réunion, à Mayotte, à Saint Barthélemy, à Saint Martin et à Saint Pierre et Miquelon ;

Vu le décret n° 2010-938 du 24 août 2010 modifiant des dispositions relatives aux commissions de coordination des politiques publiques de santé, aux conférences de territoire et à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;

Vu le décret n° 2019-1342 du 11 décembre 2019 relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;

Vu le décret n° 2021-847 du 28 juin 2021, relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;

Vu l'arrêté ARS/DERBP/N°971-2021-10-11-00001/CSA du 11 octobre 2021, fixant la composition de la conférence de la santé et de l'autonomie de Guadeloupe, de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy ;

Vu l'arrêté ARS/DERBP/N° 971-2021-10-15-00005/CSA du 15 octobre 2021, modifiant la composition de la conférence de la santé et de l'autonomie de Guadeloupe, de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy ;

Vu l'arrêté ARS/DERBP/N° 971-2021-10-27-00004/CSA du 27 octobre 2021, modifiant la composition de la conférence de la santé et de l'autonomie de Guadeloupe, de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy ;

Vu la répartition des membres de la CSA dans les différentes commissions lors de la séance d'installation du 28 octobre 2021.

ARRETE

Article 1^{er} : La Commission spécialisée de l'organisation des soins de la conférence de la Santé et de l'Autonomie de la Guadeloupe, de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy est composée ainsi qu'il suit :

I – MEMBRES AYANT VOIX DELIBERATIVE

Collège 1 - Représentants des collectivités territoriales

a) Représentants du Conseil Régional (1)

TITULAIRE	SUPPLEANT
M. Camille ELISABETH	Mme Bernadette THURAM-ULIEN ANNE-MARIE

b) Le Président du Conseil Territorial de Saint-Barthélemy ou son représentant (1)

TITULAIRE	SUPPLEANT
M. Patrick BORDGEL <i>Représentant du Président</i>	Mme Nicole GREAUX

c) Le Président du Conseil Territorial de Saint Martin ou son représentant (1)

TITULAIRE	SUPPLEANT
Mme Sofia CARTI CODRINGTON <i>3^{ème} Vice-présidente en charge de l'éducation, du social et de la formation</i> <i>Représentant du Président</i>	Mme Maud ASCENT-GIBBS Conseillère territoriale

d) Le Président du Conseil Départemental ou son représentant (1)

TITULAIRE	SUPPLEANT
Le Président du Conseil Départemental ou sa représentante : Mme Nadia NEGRIT <i>Conseillère Départementale</i>	Mme Maryse ETZOL <i>Conseillère Départementale</i>

e) Représentants des groupements de communes (1)

TITULAIRE	SUPPLEANT
Mme Annick CHOISI <i>Conseillère communautaire Grand Sud Caraïbe</i>	Mme Sandra ABELLI-ETIENNE <i>Conseillère communautaire Grand Sud Caraïbe</i>

f) Représentants des communes (1)

TITULAIRE	SUPPLEANT
Mme Lucienne DIKA-LOMBA <i>8^{ème} adjointe au Maire de Sainte-Rose en charge de la politique de santé</i>	M. Jean ANZALA <i>Maire adjoint du Moule, chargé des affaires sociales</i>

Collège 2 - Représentants des usagers de service de santé ou médico-sociaux

a) Représentants des associations agréées (2)

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Mme Rose-Marie PIERRE <i>France Assos Santé Guadeloupe</i>	M. Alain LASCARY <i>France Assos Santé Guadeloupe</i>
M. Alain BRAVO <i>Président de France Rein</i>	Mme Hélène SAINCILY-HOULIER <i>Membre du CA de France Rein</i>

b) Représentants des associations de retraités et personnes âgées (1)

TITULAIRE	SUPPLEANT
<i>En attente de désignation</i>	

c) Représentants des associations des personnes handicapées dont une intervenant dans le champ de l'enfance inadaptée (1)

TITULAIRE	SUPPLEANT
<i>En attente de désignation</i>	

Collège 3 – Représentant du Conseil Territorial de Santé des Iles du Nord ou son représentant

TITULAIRE	SUPPLEANT
Le président du CTS des Iles du Nord ou son représentant	

Collège 4 - Partenaires sociaux

a) Représentants des organisations syndicales de salariés représentatives (3)

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Mme Valérie JOACHIM <i>UNSA</i>	M. Raphaël BIJOU <i>UNSA</i>
M. Henri BERTHELOT <i>Secrétaire Général de l'UIR-CFDT</i>	Mme Christelle CHEVALIN <i>UIR-CFDT</i>
M. Jean-Jacques GALLAIS <i>CFE-CGC</i>	Mme Valérie BIRACH <i>CFE-CGC</i>

b) Représentants des organisations professionnelles d'employeurs représentatives (1)

TITULAIRE	SUPPLEANT
M. Jean-Marc HAMONT <i>U2P Région Guadeloupe</i>	Mme Sonia MENARD <i>U2P Région Guadeloupe</i>

c) Représentant des organisations syndicales représentatives des artisans, commerçants, et professions libérales (1)

TITULAIRE	SUPPLEANT
M. Alex MONPIERRE <i>Président de l'UNAPL</i>	Mme Magguy CAPET <i>Vice-présidente de l'UNAPL</i>

d) Représentant des organisations syndicales représentatives des entreprises et exploitants agricoles (1)

TITULAIRE	SUPPLEANT
Mme Vanessa DEBY <i>Chambre d'Agriculture de la Guadeloupe</i>	

Collège 5 - Représentants des acteurs de la cohésion sociale et de la protection sociale

d) Représentant de la Mutualité française (1)

TITULAIRE	SUPPLEANT
M. Jean-Denis LEGRIVE	M. Sylvain BEBEL

- e) Le Directeur d'organisme représentant les régimes d'assurance maladie (1)

TITULAIRE	SUPPLEANT
Dr Florence LACROIX <i>Directrice DRSM Guadeloupe</i>	M. Jean VERON <i>DCGDR délégué</i>

Collège 6 - Représentants des acteurs de la prévention et de l'éducation pour la santé

- d) Représentants des organismes œuvrant dans le champ de la promotion de la santé, la prévention ou l'éducation pour la santé dont un œuvrant dans le domaine médico-social ou de la cohésion sociale (2)

TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. Pierre FOUKAN <i>Vice-président du Comité Guadeloupe de la Ligue contre le Cancer</i>	M. Martial ARCONTE <i>Président du Comité Guadeloupe de la Ligue contre le Cancer</i>

- e) Représentants des organismes œuvrant dans les domaines de l'observation de la santé, de l'enseignement et de la recherche (1)

TITULAIRE	SUPPLEANT
Pr Eustase JANKY <i>Président de l'Université des Antilles</i>	Dr Jacqueline DELOUMEAUX <i>Université des Antilles</i>

Collège 7 - Représentants des offreurs des services de santé

- a) Représentants des établissements publics de santé dont au moins 3 présidents de CME de CH et de CHU et psychiatrie (5)

TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. Marc JASMIN <i>Directeur du CH de Marie-Galante</i>	M. Youri BANGOU <i>Directeur du Centre Gérontologique</i>
M. Xavier BOUCHAUT <i>Directeur EPSM</i>	Mme Marlène LARIFLA <i>Directrice du CH Maurice SELBONNE</i>
Dr Pascal BLANCHET <i>Président CME CHU</i>	Dr Bernard VASSEL <i>Président CME CH Saint-Martin</i>
Dr Gilles BOULESTEIX <i>Président CME CHBT</i>	Dr Taïna SAINT-PIERRE <i>Présidente CME CH Louis-Daniel Beauperthuy</i>
Dr Christophe LEGAL <i>Président CME EPSM</i>	Dr Eric DESTREBECQ <i>Président CME CH Maurice Selbonne</i>

- b) Représentant des établissements privés de santé à but lucratif dont au moins 1 président de CME (2)

TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. Fabrice POLIENOR <i>Directeur de la Clinique Les Nouvelles Eaux-Marines</i>	Mme Rosine SURET <i>Directrice de la Clinique CMS Basse-Terre</i>
Dr Isabelle TIBOUT <i>Présidente CME Clinique CMS Basse-Terre</i>	Dr Jean-Pierre CLOTILDE <i>Président CME Clinique Les Nouvelles Eaux-Marines</i>

Deux représentants dont un président de CME, parmi le sous-collège c)

- c) Représentants des établissements privés à but non lucratif dont au moins 1 président CME et un représentant du Centre Régional de Lutte contre le Cancer

TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. Jean-Claude LUCINA <i>Directeur Général de l'AUDRA</i>	Mme Laure GIRARD-DUGAMIN <i>Administrateur Association Accueil Le Bel Age</i>
Dr Philip CLEOPHAT <i>Médecin AUDRA</i>	Dr Lucien LACAVE <i>Médecin coordonnateur</i>

- d) Représentant des établissements assurant des activités de soins à domicile (1)

TITULAIRE	SUPPLEANT
M. Sébastien TOURNEBIZE <i>Directeur Général Pôle Santé Choisy</i>	M. Thibaut MICHEL <i>Directeur HAD Nord Basse-Terre</i>

h) représentant des responsables des centres de santé et maisons de santé (1)

TITULAIRE	SUPPLEANT
Dr Walé KANGAMBEGA CHATEAU-DEGAT <i>Vice-présidente de la fédération des MSP</i>	Pr Franciane GANE TROPLAN <i>MSP universitaire des Mouffias (Les Abymes)</i>

i) représentant des communautés professionnelles territoriales de santé (1)

TITULAIRE	SUPPLEANT
Mme Chantale THIBAUT <i>Future coordonnatrice de la CPTS</i>	Mme Eunice CHARBONNE <i>Secrétaire de la CPTS</i>

j) représentant des associations de permanence des soins intervenant dans le dispositif de permanence des soins (1)

TITULAIRE	SUPPLEANT
Dr Jean-Claude GBENOU <i>ADGUPS</i>	Dr Enna HAMOT <i>ADGUPS</i>

k) Médecin responsable de SAMU ou SMUR (1)

TITULAIRE	SUPPLEANT
Dr Patrick PORTECOP <i>Membre SUdF SAMU-SMUR-CESU Pôle Urgences Soins Critiques-CHU</i>	Dr Ester POPOTTE <i>Membre SUdF</i>

l) Représentant des transporteurs sanitaires (1)

TITULAIRE	SUPPLEANT
M. Franck LASSERRE <i>1^{er} Vice-président ATSU Ambulance Service Secours (Trois-Rivières)</i>	M. Rosan VINCENT <i>Secrétaire adjoint ATSU Sainte-Anne Ambulance (Sainte-Anne)</i>

m) Représentant des services départementaux d'incendie et de secours (1)

TITULAIRE	SUPPLEANT
En attente de désignation	

n) représentant des organisations syndicales représentatives de médecins des établissements publics de santé (1)

TITULAIRE	SUPPLEANT
Dr Claude SAINLO <i>Intersyndicat National des Praticiens Hospitaliers</i>	

o) Unions régionales des professionnels de santé (4)

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Dr Guy URSULE <i>URPS Médecins Libéraux</i>	Dr Emmanuel PLACIDE <i>URPS Médecins Libéraux</i>
Dr Alain ZIMBAN <i>URPS Médecins Libéraux</i>	Dr Pascal RHINAN <i>URPS Médecins Libéraux</i>
Mme Chantale CHRISTOPHE <i>URPS Infirmiers</i>	Mme Virginie SEBASTIEN <i>Présidente URPS Infirmiers</i>
Dr Jean-Marc PIQUION <i>Président URPS Pharmaciens Libéraux</i>	

p) Représentant de l'ordre des médecins (1)

TITULAIRE	SUPPLEANT
Dr David CANOPE <i>Conseil départemental de l'ordre des médecins</i>	Dr Jean-Claude VIEILLOT <i>Conseil départemental de l'ordre des médecins</i>

q) Représentant des internes (1)

TITULAIRE	SUPPLEANT
Mme Claudia MARTINON-MARIE <i>Interne de Médecine Générale</i> <i>Présidente du bureau des Internes de Guadeloupe – Association</i> <i>BIG UP</i>	Mme Thérèse JACOTA <i>Interne de Médecine Générale</i> <i>Trésorière de l'Association BIG UP</i>

r) Ministère de la Défense (1)

TITULAIRE	SUPPLEANT
Dr Louis JOIE <i>Directeur interarmées du Service de Santé Forces Françaises aux</i> <i>Antilles</i>	Dr Matthieu BELLETANTE <i>Commandant du Centre Médical Interarmées Guadeloupe</i>

s) Dispositifs d'appui à la coordination (1)

TITULAIRE	SUPPLEANT
M. Michel CAILLOUX <i>Communauté 360</i> <i>Directeur ESAT Les Plaines</i>	Mme Pascale AVERNE <i>Communauté 360</i> <i>Chef du service Pôle Inclusion (rattaché à l'ESAT Les Plaines)</i>

II – MEMBRES AYANT VOIX CONSULTATIVE

- Le Préfet de région
- Le Préfet délégué de Saint-Barthélemy - Saint-Martin
- Le Président du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional
- Les chefs de service de l'Etat en région
- Le Directeur Général de l'Agence de Santé

Article 2 : La Directrice de l'Evaluation et de la Réponse aux Besoins des Populations de l'Agence de Santé de la Guadeloupe, de Saint Martin et de Saint Barthélemy est chargée de l'exécution du présent arrêté. Le présent arrêté fera l'objet d'une publication au Registre des Actes Administratifs.

Gourbeyre, le - 5 NOV. 2021

La Directrice Générale


Valérie DENOUX

The image shows a blue circular official stamp of the Agence de Santé (ARS) for Guadeloupe, Saint-Martin, and Saint-Barthélemy. The stamp features a central emblem with a sun, a figure, and a scale, surrounded by the text 'ARS', 'GUADELOUPE SAINT-MARTIN SAINT-BARTHELEMY', and 'REPUBLIQUE FRANÇAISE'. A blue ink signature, 'Valérie DENOUX', is written across the stamp.